



## LES LIEUX D'ANIMATIONS

### LA CRÈCHE

salle communale derrière La Poste  
ou salle de la Résidence du Bourdet

### CHERVEUX

salle de motricité  
de l'école maternelle

### SAINTE-NÉOMAYE

salle du RPE,  
attenante à la micro-crèche

### AZAY-LE-BRÛLÉ

foyer rural de Cerzeau

### FRANÇOIS

Le Breuil, salle des Associations

## LES MATINÉES D'ANIMATIONS

Lundi à La Crèche, Ste Néomaye ou Azay-Le-Brûlé

Mardi à Ste Néomaye, Azay-Le-Brûlé ou Cherveux

Jeudi à La Crèche ou François

Vendredi sur différentes communes

## NOUS JOINDRE PAR TÉLÉPHONE

Du lundi au vendredi entre 9h-12h30 et 13h30-16h.

C'est le répondeur ? Nous sommes certainement en atelier ou en réunion, alors n'hésitez pas, laissez nous un message et nous vous rappellerons !

## ACCUEIL INDIVIDUEL UNIQUEMENT SUR RDV

Retrouvez toute l'actualité du RPE sur Facebook  
Relais Petite Enfance La Crèche 



## SOMMAIRE

Edito

L'info du RPE

Au programme

Idées futées

Zoom sur le RPE

n° 63

Mars  
Avril  
2023

# Le Journal du RPE

## Edito

Voici un 63eme numéro qui marque l'arrivée du  
**printemps !**

Puis, comme chaque année, cette saison apporte avec elle une nouvelle **Semaine Nationale de la Petite Enfance**, dans laquelle l'équipe du relais prend plaisir à participer. Nous vous laissons découvrir cela dans la suite du journal.

Belle lecture à tous et à très vite !

Nelly et Adeline

## Relais Petite Enfance

97 avenue de Paris - 79260 LA CRECHE

Contact : Nelly FAUCHER, responsable et animatrice du RPE

Adeline GREGOIRE, animatrice du RPE

06.11.02.75.73

rpe@ville-lacrecche.fr

Suivez-nous sur  Relais Petite Enfance La Crèche

### DETENTE SENSORIELLE

A la fin de l'année 2022, les animatrices du relais ont entrepris un projet autour de séances de détente sensorielle. Une semaine d'atelier sur cette thématique est programmée entre chaque période de vacances scolaires.

Sur le plan quantitatif, ces séances semblent être appréciées compte tenu de la forte demande et liste d'attente. Au regard des observations croisées des animatrices et des retours des participants, des évolutions vont être effectuées à partir des séances d'avril afin d'améliorer la qualité des séances.

Désormais, les ateliers de détente sensorielle :

- Seront limités à 10 enfants maximum, afin notamment de réduire le niveau sonore
- Commenceront à 10h. L'ambiance sensorielle sera installée dès le début de la séance ce qui permettra un meilleur confort pour tous.
- Dureront entre 30 à 45 minutes selon la réceptivité des enfants.
- Les animatrices feront de leur mieux pour maîtriser davantage la luminosité des salles.
- A la fin de la séance, une seconde proposition d'une vingtaine de minutes sera apportée (Jeux coopératifs, temps dans le jardin ou jeux de construction) avant de clôturer, comme habituellement, la fin de matinée.
- Le relais va continuer à acquérir du matériel sensoriel afin de diversifier les propositions.

Ces changements ont pour objectifs d'améliorer la qualité des séances proposées aux enfants et à leurs accompagnants et de faciliter l'organisation pour les professionnelles.



### Le Relais Petite Enfance, c'est quoi ?

Il s'agit d'un service gratuit, ouvert aux assistants maternels, parents, futurs parents, enfants de 0 à 6 ans, candidats à l'agrément et garde à domicile résidents sur les communes de :

**La Crèche, Azay-Le-Brûlé, François Cherveux, Sainte-Néomaye et Romans**

Le Relais Petite Enfance :

- Informe les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire
- Délivre une information générale de niveau 1 sur les droits et obligations employeurs/employés
- Oriente vers des instances spécifiques en matière de droit du travail
- Offre un lieu d'informations, de rencontre et d'échanges pour les professionnels
- Encourage et accompagne les parcours de formation des professionnels
- Encourage le développement du métier d'assistant maternel
- Organise des ateliers d'éveils à destination des enfants accompagnés des professionnels et/ou parents.

**Afin de permettre un accueil de qualité, les accueils collectifs fonctionnent sur inscription, pour 12 enfants maximum et en présence de 2 assistants maternels minimum.**

Inscription au plus tôt une semaine avant le temps d'animation.

**Animation de 9h30 à 11h30.**

*Les départs et les arrivées peuvent être échelonnés...*

# Idées futées

## Indemnité conventionnelle de départ volontaire à la retraite

Désormais, les assistants maternels peuvent, sous conditions, bénéficier d'une indemnité conventionnelle de départ volontaire à la retraite.

Cette indemnité, décidée il y a un an dans le cadre de la nouvelle convention collective de la branche du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile, prend en compte l'ensemble de la carrière dans la branche, quel que soit le métier exercé, y compris avec des interruptions de carrière.

Pour cela il est nécessaire de remplir les conditions prévues par l'annexe 4 de la convention collective de la branche du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile. C'est ensuite l'IRCEM Prévoyance qui se chargera, le cas échéant, de verser, directement cette indemnité. Cette dernière étant versée une seule fois par salarié.

Pour prétendre au bénéfice de l'indemnité conventionnelle de départ volontaire à la retraite, le salarié devra justifier de manière cumulative :

- D'une période d'emploi d'au moins 10 années continues ou discontinues, soit 120 mois entiers calendaires, auprès d'un ou de plusieurs particuliers employeurs, au sein de la branche du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile ;
- Et d'une période d'emploi continue ou discontinue, auprès d'un ou de plusieurs particuliers employeurs, de 60 mois entiers calendaires, au sein de la branche du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile, au cours des 7 années, soit 84 mois entiers calendaires, qui précèdent la date effective de son départ volontaire à la retraite.

Le cas échéant, le salarié devra formuler sa demande de versement de l'indemnité conventionnelle de départ volontaire à la retraite auprès de l'IRCEM Prévoyance, en remplissant un formulaire accompagné des pièces justificatives.

### Sources :

- <https://particulier-employeur.fr/indemnite-conventionnelle-de-depart-volontaire-a-la-retraite-une-belle-avancee-sociale-en-2023/>
- Annexe 4 de la convention collective de la branche du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile

Pour plus d'infos : IRCEM 0980 980 990, (appel non surtaxé)  
du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00

## SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE



La Semaine Nationale de la Petite Enfance imaginée par l'association Agir pour la petite enfance fête, en cette année 2023, ses dix ans !

Il s'agit d'une semaine de rencontres entre le trio parent-enfant-professionnel. Les professionnels qui le souhaitent accueillent les parents avec leurs enfants, pour partager un temps différent de d'habitude.

Les parents peuvent par exemple partager un moment chez l'assistante maternelle, à la crèche ou au relais. Ainsi, les tout-petits sont entourés des parents et des professionnels.

Cette année, la semaine se déroule du **18 au 25 mars 2023**. Le RPE de La Crèche participe une nouvelle fois à l'événement et proposera sur toute la semaine des ateliers en lien avec la thématique :

**« POP! Explorer l'extraordinaire dans le quotidien. »**

Un thème rempli d'énergie, qui a très largement inspiré vos deux animatrices. Alors n'hésitez pas à vous inscrire dès le 13 mars pour profiter ensemble de cette belle semaine !

### ACTION PARENTALITE

L'action parentalité sera bientôt de retour !  
Quelques changements sont à prévoir cette année, avec de belles surprises.  
Vous découvrirez des événements tout public, accessibles à tous. D'autres actions, spécifiques aux utilisateurs du Relais Petite Enfance, sont également prévues.

Ne manquez pas le prochain journal pour découvrir l'ensemble du programme !

### FERMETURE DU RELAIS

Le service sera fermé  
**du samedi 15 au dimanche 23 avril inclus.**

L'équipe du relais vous souhaite à tous d'agréables vacances !



# PROGRAMME DES ATELIERS

## MARS

|            |                   |  |
|------------|-------------------|--|
| LUNDI 6    | La Crèche Bourdet | <b>Baby Yoga</b><br>Avec Séverine Borges, L'ombrelle |
| MARDI 7    | Cherveux          | « Ça roule au relais »                               |
| MERCREDI 8 | Sainte-Néomaye    |  |
| JEUDI 9    | François          |  |

|             |                                |   |
|-------------|--------------------------------|---|
| MARDI 14    | Sainte-Néomaye                 | « L'Atelier »   |
| JEUDI 16    | La Crèche<br><b>RDV à 9h30</b> | <b>Médiathèque</b><br>La Ronde des Mots,<br>Avec Fanny Souchard |
| VENDREDI 17 | François                       | <b>Baby Yoga</b><br>Avec Séverine Borges, L'ombrelle            |

|          |                     |   |
|----------|---------------------|---|
| LUNDI 20 | La Crèche Tom pouce | <b>SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE</b><br><br>« Une semaine <b>POP</b> » |
| MARDI 21 | Cherveux            |   |
| JEUDI 23 | François            |   |
| VENDREDI | Azay-Le-Brûlé       |   |

|          |                   |                      |
|----------|-------------------|----------------------|
| LUNDI 27 | Sainte-Néomaye    | « Poissons d'avril » |
| MARDI 28 | Azay-Le-Brûlé     |                      |
| JEUDI 30 | La Crèche Bourdet |                      |

## AVRIL

|            |                   |                           |
|------------|-------------------|---------------------------|
| LUNDI 3    | La Crèche Bourdet | « Cachés dans le jardin » |
| MARDI 4    | Cherveux          |                           |
| MERCREDI 5 | Sainte-Néomaye    |                           |
| JEUDI 6    | François          |                           |

**PAS D'ATELIER  
PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES**

|             |  |   |
|-------------|--|---|
| LUNDI 24    | Azay-Le-Brûlé<br><b>RDV à 10h</b>  | Détente sensorielle   |
| MARDI 25    | Sainte-Néomaye<br><b>RDV à 10h</b>   |   |
| JEUDI 27    | La Crèche Tom pouce<br>Deux séances de 45 min<br>9h30-10h15 ou<br>10h30-11h15<br>Sur inscription | <b>Atelier Snoezelen</b><br>Avec Marie Michalak,<br>Pédagogie Nouveau Souffle |
| VENDREDI 28 | François   | « L'Atelier »   |